

# ÉDUCATION. 580 collégiens de Beaumont-Hague et de Valognes sont privés de cours de technologie

## Recherche activement professeur de technologie

À **VALOGNES** comme à Beaumont-Hague, des professeurs de technologie manquent à l'appel. « Les élèves ont eu quelques cours jusqu'au 15 septembre, et depuis plus rien. Ce n'est pas beaucoup d'heures, mais les élèves sont pénalisés », explique Agnès Daudinet, représentante des parents d'élèves du collège Le Hague Dick.

« À Valognes, le professeur est absent depuis la rentrée. Dix classes n'ont pas encore eu de cours de technologie. C'est donc trois mois de retard que les élèves vont cumuler à la fin de l'année si, comme on nous le promet, un professeur sera présent en décembre », détaille Antoine Leforestier.

Un problème récurrent

Et c'est chaque année « le même problème », assurent les parents d'élèves. « C'est une matière moins enseignée et spécifique, il y a donc par conséquent moins d'enseignants qui peuvent pallier l'absence avec des heures supplémentaires. Dès que l'un est absent, ce sont des centaines d'élèves qui sont concernés », s'alarment encore les deux parents d'élèves.

Sur le site du rectorat de Normandie, il y a une dizaine d'offres non pourvues pour des postes d'enseignants de technologie dans la Manche.

Pourtant, ils le reconnaissent, le rectorat cherche des remplaçants aux professeurs et fait alors appel à des contractuels. « Des annonces sont postées sur les sites du rectorat et de Pôle emploi. De ce côté, je ne peux rien dire », avoue Agnès Daudinet.

Dans un communiqué, les parents d'élèves se félicitent de la mobilisation de la direction académique et le rectorat, « mais hélas, force est de constater que ça ne suffit pas. On nous fait état de difficultés de recrutement particulières pour cette discipline ».

Un profil industriel recherché

Pour toutes ces annonces, les débutants sont acceptés, et les profils recherchés sont plus techniques que pédagogique. « Diplômes demandés : master 2 sciences de l'ingénieur, licence professionnelle du secteur industriel ou BTS systèmes numériques », peut-on lire.

Et c'est là que le bât blesse selon les parents d'élèves, car « avec le plein-emploi dans la région, les profils plus techniques sont souvent captés par les grands donneurs d'ordre ». Une hypothèse qu'appuient le rectorat et les syndicats.

Reste que le problème est national et semble préoccupant. L'Académie des technologies, établissement public dont le but est d'« éclairer la société sur le meilleur usage des technologies », a dédié un rapport à l'enseignement de la technologie au collège, publié en septembre 2021.

Et il est sans appel. « Les nouveaux titulaires du Capes de sciences industrielles de l'ingénieur (SII), qui peuvent choisir d'enseigner au collège ou au lycée, choisissent majoritairement le lycée en première affectation. Les contractuels occupent dès lors une place importante dans le dispositif pour pallier le manque ou l'absence temporaire de titulaires, ce qui n'est pas sans soulever des questions de qualification », dénonce l'Académie des technologies.

Et quand il trouve un professeur, « la question des compétences des enseignants est soulevée. Des inspecteurs d'académie le reconnaissent sans détour : des enseignants, titulaires comme contractuels, n'ont pas les bases pour assurer correctement cet enseignement. »

Selon les académies, les contractuels représentent entre 10 et 25 % des enseignants. Et les parents d'élèves le rappellent : « La technologie est une matière susceptible de tomber au brevet ! »

Solène LAVENU



Depuis la rentrée, un des deux professeurs de technologie manque à l'appel au collège Félix-Buhot de Valognes. Dix classes sont ainsi privées de cours de technologie.